

**ET CHEZ NOS AMIS ITC**

# ***Le jour d'après se construit maintenant***

**Gestion par les coûts, dictature du court terme** au mépris de l'anticipation et de la prévention, étouffement des alertes au prétexte de la loyauté... L'ampleur de la crise jette une lumière crue sur les conséquences du Wall Street management.

**Les multiples appels à un profond changement de modèle** démontrent que nos analyses ne peuvent maintenant plus être évacuées. Mais souvenons-nous. Que sont devenues les grandes promesses de 2008 ? Volatilisées. Pire, la crise a été instrumentalisée pour imposer austérité et recul des droits sociaux, suivant la « stratégie du choc ». Méfiance donc avec les discours de grands soirs qui visent trop souvent à préparer de petits lendemains.

**La situation exige de porter un horizon de rupture et de tracer sans attendre un chemin pour y arriver.** Encore une fois, les circonstances exceptionnelles sont un prétexte pour imposer des mesures d'exception. Sauf qu'à l'image de la menace terroriste, la crise sanitaire va s'inscrire dans la durée, et les dispositifs de surveillance de masse ou d'augmentation du temps de travail deviendront la nouvelle normalité. Le monde d'après s'inscrira dans le prolongement des mesures dites de gestion de crise.

**À l'instar des réformes des retraites et de l'assurance chômage, dont la suspension équivaut à un enterrement de première classe,** obtenons des dispositions immédiates qui changent la donne.

**Revendiquons, face aux faillites qui se multiplient, un droit prioritaire de reprise par les salarié-es** et la protection de nos entreprises face aux fonds vautours. Proposons que les aides publiques soient conditionnées à l'arrêt des dividendes, à la relocalisation de la production et à l'investissement dans la recherche. Obtenons un encadrement immédiat du télétravail alors que les burn-out explosent. Exigeons un droit d'alerte, de refus et d'alternative pour permettre à l'encadrement de garantir la santé et la sécurité des équipes. Gagnons la reconnaissance des qualifications et la revalorisation des métiers à prédominance féminine, à commencer par ceux des soignant-es, dont chacun mesure aujourd'hui le rôle central.

**Au-delà, la mise à l'arrêt d'une partie de la production du pays est l'occasion de repenser le sens et le contenu de la croissance.** Non, la sortie de crise ne passera pas par des mesures de relance de la consommation au mépris des enjeux environnementaux. Il s'agit au contraire de prioriser la réponse aux besoins sociaux et de répondre au défi climatique pour éviter de nouvelles crises. Investir dans l'« économie des soins » et créer un service public de prise en charge de la dépendance, de la petite enfance au grand âge. Relocaliser et transformer l'industrie avec une économie « circulaire », fondée sur la durabilité des produits, les circuits courts et la suppression des déchets...



**Les chantiers à ouvrir sont colossaux.  
Ils commencent aujourd'hui très concrètement  
par la reconquête de notre professionnalisme.**

# Communauté bastiaise et ses boues d'assainissement



**Après vous avoir conté le voyage de nos ordures** il convenait de montrer qu'elles ne voyagent pas seules afin de ne pas s'ennuyer.

**Je vous raconterais donc celui des boues** de la Collectivité Bastiaise qui prennent elles aussi le large contrairement à d'autres qui sont traitées localement.

**Après la fermeture de Lombric Corse**, il avait été envisagé de faire un épandage près de la station d'épuration de l'Arinella sous serre et donc sans nuisances pour l'environnement. La mairie de Bastia s'y est opposée. Elle aurait eu un projet sur ce site, sauf, que ce site est classé Seveso, car un stockage souterrain de gaz alimente la ville de Bastia.

**Donc un appel d'offre a été lancé, gagné par l'entreprise Rocca**, (encore ?) qui avec ses semi-remorques aménagées, les emmènent sur le continent pour y être traitées. Le transport est payé à la tonne, soit environ 500 000 euros par an.

**La, question est : qui paie ?**

Et bien ce sont les abonnés aux services des eaux de Bastia. Un calcul rapide donne entre 6 et 8 % du prix de l'eau facturée.

Le peuple corse est riche de ses ordures, de ses boues. Il n'a pas besoins de valoriser sur place.

## Qui préfère faire payer le peuple corse ?

### COUP DE GUEULE

#### LE VENEZUELA INFLIGE UNE NOUVELLE DÉFAITE À L'EMPIRE.. ET AUX GRANDS MÉDIAS

Pendant ce temps les **USA** (avec le soutien de ses caniches de l'UE!) tentent de renverser un gouvernement qui ne leur convient pas... (enfin de préférence dans les pays où le sous-sol regorge de pétrole!) Bien entendu nos pauvres médias, publics et privés unanimes, n'y voient que du feu.

**Étonnant non ?**



## **CGT : « Des choix cornéliens pour les salariés »**

Le secrétaire général de la CGT demande au gouvernement de renoncer aux réformes des retraites et de l'assurance chômage. Et il dénonce l'insuffisance de moyens de protection pour les salariés.

Entretien

**Philippe Martinez**, secrétaire général de la CGT

**C'était un 1<sup>er</sup> Mai confiné pour les organisations syndicales. Que vous évoque cette situation ?**

Cette crise fait émerger une vraie conscience mondiale et rappelle l'urgence des questions sociales, économiques et environnementales. L'heure n'est pas au repli sur soi. Les débats ne se limitent pas à la France.

Le gouvernement veut restreindre la reconnaissance de maladie professionnelle du Covid-19 au seul personnel soignant. Êtes-vous d'accord ?

Tous les salariés exposés, et pas seulement le personnel soignant, doivent pouvoir bénéficier de cette reconnaissance de maladie professionnelle. Car il y a aussi eu des décès parmi les salariés du commerce, les agents de sécurité... Et souvent, ils étaient moins protégés que d'autres.

**La prime de 1 500 € pour le personnel soignant vous convient ?**

Ces 1 500 € vont mettre du beurre dans les épinards. C'est bien, mais pas assez. Les hôpitaux sont en flux tendu toute l'année. Il faut une augmentation du point d'indice pour ceux qui sont dans la fonction publique et, au-delà, une augmentation du Smic. Je comprends la colère des salariés du commerce qui ne vont pas tous toucher cette prime.

Bruno Le Maire plaide pour une reprise du travail rapide. Vous le comprenez ?

Quand on défend les intérêts du monde du travail, on est forcément sensible aux

conséquences économiques de cette crise. Mais il ne pourra y avoir de reprise le 11 mai si les salariés ne sont pas protégés. Or, il y a une pénurie de protection. Pendant cette période de confinement, en remettant au travail des personnes dont l'activité n'était pas essentielle, on a privé de protection ceux qui étaient au front, pour reprendre un terme du président de la République.

**La reprise de l'école sur la base du volontariat, c'est un bon choix ?**

C'est tout de même un choix cornélien. Qu'est-ce qui va se passer quand un employeur va dire à un salarié qu'il doit reprendre le boulot puisque ses enfants peuvent aller à l'école ?

**Le préavis de grève déposé dans la fonction publique en avril a été perçu comme une provocation. Vous comprenez ?**

Le préavis, c'est une alerte après des réunions avec les directions. C'était pour protéger tous les salariés qui, dans les collectivités territoriales, ne bénéficiaient pas de protection suffisante. Les salariés de la fonction publique, ce sont ceux qu'on applaudit à 20 h : ceux qui ramassent les poubelles, nettoient la voirie...

Et puis, il y a aussi eu des grèves ou des débrayages dans les entreprises privées : aux Chantiers de Saint-Nazaire, par exemple. Et ça, on en parle moins. Je trouve cette polémique sur ce préavis de grève dans la fonction publique très malsaine.

**Le « jour d'après », que vous appelez de vos vœux, est porteur de quel message ?**

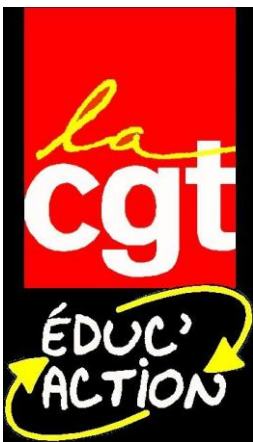
Ouvrons les yeux. On considérait les États-Unis comme un modèle. Regardez ce qu'il s'y passe. Souvenez-vous de ce qu'on disait sur le modèle social français et ses privilèges. C'est quand même pas mal d'aller à l'hôpital avec une carte Vitale plutôt qu'avec une carte bleue.

**Avec vingt-cinq associations et ONG, dont Greenpeace, la CGT travaille à des propositions concrètes pour ce jour d'après, notamment dans le domaine environnemental.**





# REOUVERTURE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : NON NOUS NE SOMMES PAS UNE GARDERIE !



Mardi 28 avril, le 1er ministre a annoncé devant l'Assemblée Nationale les mesures de déconfinement, précisées en partie pour l'éducation nationale par son ministre le 29.

Macron, Philippe, Blanquer : les annonces se succèdent, parfois se contredisent, illustrant pour qui en douterait encore l'amateurisme de nos dirigeants

dans la gestion de cette crise. Qui croire ? Pas étonnant que dans ce contexte, l'opinion n'ait plus confiance en l'exécutif.

In fine, ce sont une fois de plus les travailleurs-euses et leurs familles qui font les frais d'une telle gestion.

On fait le point sur la situation. Mais pour la CGT, les choses sont claires : on ne joue pas avec la santé !

## Conseil scientifique : un désaveu inédit pour la politique du gouvernement

Le Conseil scientifique a été mis en place pour éclairer le gouvernement dans ses décisions. A intervalles réguliers, des avis ont été publiés (voir le site du ministère des solidarités et de la santé). Le dernier avis, datant du 20 avril et rendu public le 25 est on ne peut plus clair: « Les populations de moins de 25 ans En l'état actuel des connaissances au plan épidémique, le risque de formes graves est faible dans cette population. **Le risque de contagiosité individuelle chez les jeunes enfants est incertain, mais paraît faible. A l'inverse, le risque de transmission est important dans les lieux de regroupement massif que sont les écoles et les universités, avec des mesures barrières particulièrement difficiles à mettre en œuvre chez les plus jeunes. En conséquence, le Conseil scientifique propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre. »**

Et pourtant, dans une note du 24 avril, « Le Conseil scientifique a pris acte de la décision politique de réouverture prudente et progressive des établissements scolaires à partir du 11 mai prenant en compte les enjeux sanitaires mais aussi sociétaux et économiques. »

## La lutte contre les inégalités, un faux argument... bien utile au ministre ...

Pour justifier une réouverture des écoles et établissements, le gouvernement met en avant la lutte contre les inégalités, qui se sont creusées durant la période de confinement.

Nous rappelons toutefois au ministre que se sont les réformes successives qui ont conduit, initialement et principalement, à creuser ces inégalités. Si nous savons les difficultés rencontrées par les collègues dans le cadre du télétravail pour (tenter de) maintenir un lien avec leurs élèves, ce ne sont pas les cours de juin qui vont rattraper les décrocheurs ou permettre aux familles un meilleur équipement informatique, une meilleure connexion Internet...

Et dans la période que nous vivons, l'école comme lieu de vie, de lien social, de protection (notamment dans les cas de violence familiale) pour les jeunes prends tout son sens.

**A condition que cette école en ait les moyens.**

## L'École n'est pas une garderie

Il serait temps que ce gouvernement cesse de se moquer des personnels, des familles et de l'ensemble de la population. Seuls les enfants de moins de 14 ans sont censés reprendre le chemin de l'école en mai. Il est donc évident que l'unique priorité qui guide les choix de réouverture des écoles, mais aussi des crèches, est de permettre la garde d'enfants pour favoriser la reprise du travail des parents.

En revanche, le Premier ministre n'a livré quasiment aucune information sur les moyens permettant cette réouverture sans mettre en danger les élèves, leurs familles, les personnels et sans provoquer une seconde vague de l'épidémie.

On sait seulement que les personnels et les collégien·nes recevraient des masques, mais a priori grands publics et sans savoir combien.

Quant à la limite de 15 élèves par classe, elle est trop élevée pour assurer la moindre sécurité sanitaire, alors que la limite est de 10 élèves pour l'accueil des enfants de personnels soignants.

Pour le reste le Premier ministre semble renvoyer au local et aux personnels la responsabilité de la mise en œuvre d'une reprise dans des conditions sanitaires acceptables, ce qui pourrait engager leur responsabilité.

**Les exigences sanitaires sont légitimes. Mais leur simple édicton ne peut suffire et laisser penser que la situation sera sous contrôle dans les établissements dès la mi-mai.**